

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU JEUDI 11 MARS 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le onze mars, à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal, légalement convoqués se sont réunis, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Flavien THÉLISSON, Maire.

Etaient présents : Mmes MM. Flavien THÉLISSON – Agnès PRUNET – Anne GOGUÉ -Nicolas GROSSI - Justine MARCHAND - François LECHRIST - Pauline RENAUDIN - Patricia VINCENT – Yannick BARRIOS - Philippe CHANDONNAY - Graziella LEPLEY - Geoffrey BEDU - Mylène BELOT - Éric BRIAULT.

Absent excusé : Guillaume PIOCHON

N° 1– 11.03.2021- OBJET : DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

M. Yannick BARRIOS a été désigné secrétaire de séance

N° 2 – 11.03.2021 – OBJET : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 FÉVRIER 2021

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 11 février 2021, transmis à l'ensemble des membres du conseil, ne soulevant aucune objection, est adopté à l'unanimité des membres présents, dans la forme et la rédaction proposées.

N° 3 - 4 – 5 – 6 – 7 - 8–11.03.2021 – OBJET : APPROBATION ET VOTE DES COMPTES ET BUDGETS DES SERVICES ASSAINISSEMENT ET EAU

Compte tenu des remplacements de personnels en arrêt de travail, à mettre en place en urgence à l'école des Tilleuls, les documents relatifs aux budgets Assainissement et Eau n'ont pu être finalisés. Ces questions sont reportées à la prochaine séance du conseil municipal du 25.03.2021.

N° 9-11.03.2021 - OBJET : REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT COURT TERME D'UN MONTANT DE 150 000 €

Monsieur le Maire expose que par délibération en date 20 juin 2019, la Commune a réalisé, auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine, un emprunt court terme de 150 000 €, dans l'attente de la vente de biens immobiliers aux conditions suivantes :

Durée : court terme maximale de **2 ans**

Taux d'indexation : Euribor 3 mois moyenné avec un taux plancher de 0,00 % + marge de 0,76% soit à ce jour 0,76 %

Frais dossier : **225 €**

Classification Gissler : 1-A

Capital et intérêts remboursés in fine.

Modalités de remboursement : La Collectivité s'engage à rembourser ce prêt dès encaissement du produit de cession des biens communaux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, compte tenu de la cession des biens immobiliers de la Commune, VALIDE le remboursement du prêt ci-dessus cité et AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents correspondant à la présente décision.

N° 10 - 11.03.2021 – OBJET : DÉCISIONS PRISES AU TITRE DE LA DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire informe, qu'au titre de sa délégation, il a renoncé au nom de la Commune au droit de préemption suivant : Terrains section D n° 99 et 131, lieu-dit « Les Vaux », d'une superficie totale de 1 ha 94a 90ca.

N° 11-11.03.2021 - OBJET : DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE DU FONDS DÉPARTEMENTAL DE SOLIDARITÉ RURALE PROGRAMME 2021

Dans le cadre du projet d'investissement dans du mobilier urbain pour améliorer et embellir le cadre de vie des administrés de la Commune de Neuvy-le-Roi, le maire propose de solliciter le Fonds Départemental de Solidarité Rurale (F.D.S.R.). Il présente les devis correspondant à l'acquisition de mobilier urbain, de panneaux signalétiques et d'un broyeur tracteur pour un coût, de 24 000 € H.T.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- ACCEPTE le projet ci-dessus présenté,

-SOLLICITE l'inscription au Fonds Départemental de Solidarité Rurale 2021 du projet d'amélioration et d'embellissement du cadre de vie de la Commune,

- APPROUVE le plan de financement prévisionnel comme suit :

Acquisition de mobilier urbain : **24 000,00 € HT**

Financements sollicités :

Conseil Départemental F.D.S.R.	12 000,00 €
Commune Autofinancement	12 000,00 €
	<hr/>
	24 000,00 €

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents relatifs à ce dossier et nécessaires à la validation d'une participation financière.

N° 12 –11.03.2021 - QUESTIONS DIVERSES

Le Maire informe :

- que les élections régionales et départementales auront lieu les 20 et 27 juin 2021. Il fait part de la demande de Brigitte DUPUIS, Maire de Château-Renault, d'avoir 6 personnes sur 2 jours pour mettre les documents des candidats sous enveloppe.

- que la responsable de la restauration a un problème à l'épaule et va être en arrêt à partir de demain pour une à deux semaines. Yolande REGNIER, qui assurait ce poste avant de prendre sa retraite, a été contactée, elle est venue la rencontrer ce matin et a accepté d'assurer le remplacement par un contrat temporaire. Elle commencera demain.

- des observations faites lors du conseil d'école : le prestataire de la cantine ne plaît pas. Les repas sont faits par des nutritionnistes. Ce n'est pas un problème de qualité mais plutôt que ce n'est pas adapté aux enfants.

Pauline RENAUDIN informe que le mercredi, c'est la Sté API qui propose une nourriture de moins bonne qualité, plus grasse, mais qui plaît aux enfants. Guillaume PIOCHON a rendez-vous lundi après-midi avec le prestataire JMG. Il dit ne pas avoir les mêmes retours à St Paterne qui a le même prestataire.

- qu'il a évoqué la possibilité d'avoir une cuisine centrale au niveau de la C.C.G.C.P.R. mais émet des doutes quant à la mise en place immédiate.

- de sa rencontre avec le nouveau directeur de la MFR. Il y a également, une nouvelle maîtresse de maison. La MFR livre 45 repas à l'école St Eugène et aurait la capacité de fournir la centaine de repas nécessaires pour l'école des Tilleuls via une liaison froide (procédé de conservation des aliments avant leur consommation au cours de laquelle les denrées subissent immédiatement après leur cuisson une réfrigération rapide avant d'être stockées à basse température).

Nicolas GROSSI informe qu'à Château-Renault, l'association de réinsertion CRI dispose d'un terrain et d'un point d'eau et produit tout ce qui est nécessaire pour alimenter la cuisine centrale.

Agnès PRUNET présente l'opération « Samedi, ça me dit » Duo employé/élu qui *choisit* un spectacle diffusé sur internet, chaque samedi à 18 heures, accessible via le site internet, l'Instagram et le Facebook de la Commune.

Anne GOGUÉ informe d'un contact avec Denise SUTTER, du secours catholique, dans le cadre des jardins partagés. Graziella LEPLEY propose une réunion le 22 mars prochain. Idée : cultiver pour ceux qui en ont besoin.

Flavien THÉLISSON informe que le CCAS aura un panneau d'informations dédié, installé dans le village, pour que les personnes qui ont des besoins aient les infos et pour mettre des annonces de dons (tables, chaises,...)

Flavien THÉLISSON propose d'étudier en CCAS la possibilité de lier le prix de la cantine aux revenus.

Agnès PRUNET informe que les personnes de plus de 75 ans (120) ont été identifiées pour la vaccination contre le coronavirus, actuellement en cours (action CCAS).

Philippe CHANDONNAY s'informe du prix de vente des terrains de la Maladerie. Le maire rencontre M. LECREUX demain. Il doit faire une première estimation du budget, un cahier des charges pour lancer l'appel d'offres. A partir de ce moment-là il pourra être donné un chiffre. Les implantations des maisons sont déjà établies.

Philippe CHANDONNAY s'informe du dossier de vente du chemin de l'étang. Il est prévu de regrouper l'ensemble des chemins ruraux pour l'enquête publique mais ils n'ont pas été tous répertoriés. Une journée sera fixée sous un mois, avec MM. THÉLISSON Flavien, GROSSI Nicolas et JANCZUR Luc, agent technique.

Il évoque les potentiels terrains à bâtir que la Commune pourrait acheter et bâtir pour revendre. Flavien THÉLISSON informe que Val Touraine Habitat, qui va construire deux maisons à Beauregard pourrait ensuite être intéressé par ces terrains.

Flavien THÉLISSON rend compte de l'avancement du projet de Parc de Loisirs : les gérants veulent installer la ligne téléphonique mais comme ils ne sont pas propriétaires, Mme POUCE demande que la Commune fasse les démarches ; or à ce jour aucun bail n'a été signé entre la Commune et la société puisqu'aux dernières nouvelles, celle-ci n'a pas encore été créée. Il est demandé que l'extension du réseau d'assainissement soit prise en charge par la Commune. Le maire précise qu'il doit bientôt avoir des nouvelles de la société.

Graziella LEPLEY signale une plaque de béton cassée à l'école et le risque de se coincer un pied. Elle signale également plein de bouts de bois derrière les bâtiments de la Gentillerie. Cela concerne Val Touraine Habitat mais il est décidé d'envoyer les agents techniques pour assurer la sécurité.

Nicolas GROSSI informe qu'il travaille avec les agents techniques sur le PATA (goudronnage bicouche) nécessaire pour l'entretien des chemins communaux, afin que l'Entreprise COLAS puisse intégrer les travaux dans son planning.

Nicolas GROSSI propose que la Commission Cadre de Vie réfléchisse à un projet de parc éco-pâturage, espace clôturé, avec des moutons et une cabane. Flavien THÉLISSON mentionne que c'est ce qui doit être fait à la salle des 4 Vents à Rouziers-de-Touraine.

Geoffrey BEDU demande s'il est normal que des palettes de parpaings soient stockées sur des places de parking. Il lui est répondu que non, il faut un arrêté. Il rappelle que la lumière de l'antenne FREE, route de Rome, est allumée en permanence.

Flavien THÉLISSON explique qu'il faut se pencher sur les coûts de fonctionnement et évoque la proposition faite par Geoffrey BEDU de travailler à la réduction des coûts gazoil par exemple, en mettant en place des contrats cadres.

Il signale un surcoût des factures d'électricité à la Salle Armand Moisant. Sont évoqués l'halogène devant l'entrée qui s'allume au passage des gens, plus le thermostat probablement mal réglé. L'entreprise BUSSONNAIS va passer pour mettre en place un tableau et ne plus laisser les gens régler comme ils le veulent. Il est également constaté que le chauffage fonctionne sans discontinuer dans la salle d'accueil, actuellement utilisée uniquement par AGEVIE le mardi. De même le coût annuel du chauffage à la bibliothèque s'élèverait à 800 € sur l'année.

Pauline RENAUDIN s'informe de la date d'arrivée des tubes de recyclage des masques. Il en a été commandé 6 qui vont être disposés, entre autres, à la mairie, la pharmacie, l'école. Après récupération, les masques sont passés à la lampe U.V. La question se pose de savoir qui se chargera d'emmener les tubes à la déchetterie.

Pauline RENAUDIN et Mylène BELOT informent que la SPA et deux autres associations proposent des actions de stérilisation des chats. Elles doivent se renseigner.

Flavien THÉLISSON informe que pour la Mairie, il a négocié l'installation téléphonique avec la Société Techniphone qui a des prix intéressants. Elle gère aussi, la Région et le Département. Il pourra être intéressant de la mettre en concurrence. Il ajoute qu'il a fait une économie de 250 € en supprimant deux lignes téléphoniques qui servaient autrefois pour la sirène à la Mairie.

S'engage alors une discussion sur la remise en place de la sirène. Il faudrait auparavant vérifier si elle fonctionne toujours et le cas échéant, informer les habitants via le P'tit Novicien.

Graziella LEPLEY fait part du projet de jardin pédagogique de Charlotte Loisirs.

Gênée pour marcher suite à un accident récent, elle évoque également la difficulté d'accéder à la boulangerie et demande s'il est possible qu'une rampe soit installée. Il lui est répondu que la mise en conformité PMR (Personnes à Mobilité Réduite) est de la responsabilité des propriétaires d'un commerce.